



La revue *Info Nursing*

La revue *Info Nursing* contribue aux objectifs de l'Association en tenant les membres, les intervenants et le public renseignés sur les activités et les politiques de l'Association, sur la pratique infirmière et la profession infirmière au Nouveau-Brunswick et sur le système de soins de santé et ses implications pour la profession infirmière dans la province.

La revue est publiée trois fois par année, soit en **mars**, en **septembre** et en **décembre**, et elle est publiée dans chacune des deux langues officielles.

La revue a un tirage de 10 000 exemplaires.

Carte des tarifs de 2011/2012

Espace	Largeur x longueur	1 numéro	3 numéros
Pleine page (insertion bilingue)	7,25 po x 9,75 po	1310 \$	1235 \$
Plein page (insertion unilingue)	7,25 po x 9,75 po	1510 \$	1435 \$
½ page , vertical (insertion bilingue)	3,6 po x 9,6 po	735 \$	685 \$
½ page , horizontal (insertion bilingue)	7,5 po x 4,7 po	735 \$	685 \$
½ page , vertical (insertion unilingue)	3,6 po x 9,6 po	835 \$	785 \$
½ page , horizontal (insertion unilingue)	7,5 po x 4,7 po	835 \$	785 \$
¼ page , vertical (insertion bilingue)	3,6 po x 4,7 po	425 \$	400 \$
¼ page , horizontal (insertion bilingue)	7,5 po x 2,25 po	425 \$	400 \$
¼ page , vertical (insertion unilingue)	3,6 po x 4,7 po	495 \$	470 \$
¼ page , horizontal (insertion unilingue)	7,5 po x 2,25 po	495 \$	470 \$

**Tous les tarifs mentionnés sont assujettis à la THV.*

** Un rabais est accordé pour les annonces bilingues.*

Politiques générales

L'annonce doit être fournie prête à photographier dans la mesure du possible et satisfaire aux exigences pour la maquette (voir ci-dessous). Toutes les annonces doivent d'abord être approuvées par l'éditeur.

Le publicitaire et l'agence de publicité assument la responsabilité du contenu de l'annonce imprimée (y compris le texte, la représentation et l'illustration) et de toute réclamation faite à l'encontre de l'éditeur relativement à ce contenu. Les annonces publicitaires doivent être compatibles avec les objectifs et les buts de l'Association.

Exigences pour la maquette

- La revue est imprimée en deux couleurs seulement (noir et couleur Pantone 201).
- Les publicités bilingues et les publicités fournies dans les deux langues sont préférables. Les publicités unilingues doivent d'abord être approuvées par l'éditeur.
- Les publicités aux fins de recrutement pour le Nouveau-Brunswick sont acceptées.
- Les formats de fichier acceptés sont Mac QuarkXpress, Adobe Illustrator et Photoshop. Les fichiers PDF sont également acceptés; veuillez vous assurer d'indiquer les polices.
- Les tarifs et les dimensions peuvent changer sans préavis.
- La TVH n'est PAS comprise dans les tarifs indiqués.
- Une facture sera envoyée au moment de la publication.
- Les annulations ne seront pas acceptées après la date limite d'insertion.

Rabais

Les agences reconnues bénéficient d'un rabais de 15 % sur les tarifs. (Pas de rabais au comptant.)

Publication	Date limite pour réserver	Date limite d'insertion (réception de la maquette)
Mars	Janvier (milieu du mois)	Février (premier lundi du mois)
Septembre	Juillet (premier lundi du mois)	Août (premier lundi du mois)
Décembre	Octobre (milieu du mois)	Novembre (premier lundi du mois)